

# TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois UA 85-51

## Procès-verbal de la **QUINZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 20 juin 2019, à la salle de conférence du bureau municipal de  
Villebois



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

**APPROUVÉ LE : 12 DECEMBRE 2019**

# TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

Présences à la rencontre du 20 juin 2019



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

## Délégués et substituts

Groupe d'utilisateurs	Délégué	Présence	Substitut	Présence
Chef de la communauté et/ou maire et/ou président de localité	Nelson Tremblay	x	Claudine Desgagné	
	André Élliott			
BGA	Guy Lamoureux	x	Marie-Ève Sigouin	
	Félix Guay	x		
PRAU	Sylvie Grenier		Stéphanie Boulianne	
	Manon Luneau			
Pourvoirie	Stéphanie Crête			
Locataire à des fins agricoles	Jean-Christophe Picard			
Maître de trappe/Titulaire de permis de piégeage/Associations locales de trappeurs	James Cananasso			
	Thomas Stevens			
Environnement et Eau	Barbara Hester			
Entreprises sylvicoles	Johnny Dubé			
Travailleurs forestiers (usine)	Frédéric Audet			
Travailleurs forestiers (forêt)				
Groupe de travail conjoint	Wayne Cheezo			
Développement économique local	Sylvie Mailhot			
Produits forestiers non ligneux				
Véhicule hors route	Raymonde Tremblay			
Villégiateurs	Gérald Racine	x		
Industrie minière exploitation	Lucienne Anctil			
Industrie minière exploration				
Tourisme/récréation en forêt/culture				
Chasseurs/pêcheurs/observateurs faunique				
Énergie/biomasse	Alain Brodeur			
Groupes jeunesse	Jennifer Boucher			
Groupes de femmes	Manon Tremblay			
Goupes aînés	Claudine Desgagné			

## Observateurs, invités

Organisme	Observateur, invité	Présence
GREIBJ	Martin Filion (animateur)	x
	Johanne Morasse	
MFFP-Forêt	Isabelle Fortin	x
MFFP-Faune	Julien Second	
Gouvernement de la Nation Crie	Stéphane Ouellet	
Administration régionale Baie-James		
MFFP-Planificatrice	Elaine Cyr	x
MFFP	Sonia Légaré (point 6)	x
Rayonier advanced materials	Patrick Paiement	

### Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

# TGIRT-EIBJ VILLEBOIS-VALCANTON

## QUINZIÈME RENCONTRE

### 1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue tous pour cette quinzième rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois. Il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Aux points 7 et 8, on devrait lire que c'est M<sup>me</sup> Isabelle Fortin qui fera les présentations et non M. Gabriel Rheault.

*Sur proposition de M. Félix Guay, dûment appuyé par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec la correction demandée.*

### 3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 février 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi.

L'invitée du MFFP demande que son nom soit corrigé à différents endroits. Un délégué considère les procès-verbaux trop longs à lire. L'observatrice du MFFP remarque que son nom apparaît à plusieurs reprises dans le procès-verbal alors que ce n'était pas le cas avant dans les autres procès-verbaux. L'animateur explique cette règle à savoir quand on précise les noms des personnes dans les procès-verbaux et quand on ne le fait pas. Il retirera les noms des membres à certains endroits dans le procès-verbal et portera une attention plus particulière à l'avenir.

*Sur proposition de M. Félix Guay, dûment appuyé par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.*

### 4. Correspondance

#### a) Démission de M. Michel Jégou au siège de délégué du groupe des villégiateurs

L'animateur présente une lettre de démission de M. Michel Jégou. Il sera remplacé par M. Gérald Racine à titre de délégué du groupe des villégiateurs.

#### b) Cartographie du MFFP localisant une fermeture d'un pont sur le lac Trudelle

L'observatrice donne quelques détails sur la fermeture d'un pont, ce dernier ne répondant plus aux charges et s'étant dégradé. L'animateur l'ajoutera sur la carte interactive des chemins.

**c) Résolution du GREIBJ sur la qualité de l'eau du lac Turgeon**

L'animateur mentionne les éléments de décisions et donne quelques précisions à savoir qui prendront les différentes actions concrètement. Le GREIBJ doit transmettre quelques lettres prochainement

**d) Correspondance du MDDEFP à Johanne Morasse concernant la qualité de l'eau du Lac Turgeon**

L'animateur fait une mise en contexte en lien avec cette correspondance. Une question à l'origine de cette lettre était de savoir qui devait informer la population, le CRSSS, le MDDEFP ou le ministère de la Sécurité publique. Les délégués se questionnent à savoir qui devrait refaire les études dont il est question dans cette correspondance et d'où viendraient les budgets. Plusieurs organismes qui devraient être impliqués se relancent la balle et pendant ce temps, le dossier n'avance pas. Le délégué du groupe des villégiateurs suggère que le regroupement des propriétaires du lac Turgeon prenne une direction dans ce dossier. Il reste à savoir d'où viendrait l'argent. Les autres délégués appuient cette initiative. Le délégué du groupe des villégiateurs fera produire un devis qui permettra d'établir le coût d'une telle étude, puis reviendra à la TGIRT avec plus de détails en ce sens. Les délégués expriment un sentiment d'urgence que le dossier progresse. Un arrimage entre les différents ministères et organismes est nécessaire. Entre temps, l'animateur fera transmettre une lettre par la directrice générale du GREIBJ à la directrice régionale de la faune au MFFP, pour demander la réalisation d'une telle étude. Pour revenir à la contamination dans la chair du poisson, un délégué fait remarquer que cette contamination est surtout présente chez les gros poissons, mais pas dans les petits. Or, selon les règles actuelles imposées par le MFFP, on est contraints de manger les poissons les plus pollués.

**e) Rapport d'exploration minière et d'échantillonnage au lac Turgeon**

À la demande de M. Michel Jégou à la dernière rencontre de la TGIRT, l'animateur fait part d'un rapport d'exploration minière réalisé au lac Turgeon. Toutefois, il n'y a pas de lien entre ce rapport d'exploration et l'enjeu de santé publique discuté précédemment.

**5. Qualité esthétique du paysage – Retour du comité technique**

Le comité technique a tenu une rencontre comme prévu et les objectifs de cette rencontre ont été atteints. La cartographie a été précisée et la carte interactive disponible à partir de la section membre a été mise à jour. Les membres peuvent prendre connaissance du compte-rendu et de la fiche du VOIC proposé. La cartographie est affichée à l'écran et l'animateur fait quelques liens avec les modalités proposées dans la fiche VOIC. L'invitée du MFFP donne certaines précisions et explications sur la fiche VOIC. Les membres portent une attention sur la localisation des sites d'intérêt sur la carte interactive, plus spécifiquement la plage Polson et le Poste au lac Turgeon.

*Malgré une ambiguïté persistante quant à l'emplacement exact du Poste, les délégués considèrent cette précision relativement bonne et conviennent de garder la carte interactive telle qu'elle. Toutefois, des analyses ont déjà été effectuées selon des positions légèrement différentes, mais les délégués conviennent de ne rien y changer. Sur proposition de M. Gérald Racine, dûment appuyée de M. Nelson Tremblay, il est unanimement convenu d'adopter la cartographie des sites sensibles et la fiche VOIC proposés, et que ces éléments fassent l'objet d'une VOIC sur la qualité des paysages dans le cadre du PAFI-T 2018-2023.*

## **6. Plan de gestion des voies d'accès**

- a) Cartographie des valeurs**
- b) Comité technique régional**

M<sup>me</sup> Sonia Légaré, biologiste au MFFP et responsable de dossiers régionaux en lien avec le caribou forestier et la gestion des accès. M<sup>me</sup> Légaré aborde l'objectif de sa présentation. Elle explique que le développement du réseau routier est ce qui a le plus lourd impact sur l'habitat du caribou forestier, notamment parce que cela facilite le déplacement des prédateurs et le repérage des proies. Elle mentionne les étapes à prévoir dans le cadre du travail du comité technique régional, soit d'établir les valeurs en lien avec les chemins, puis établir les critères qui pourraient justifier la fermeture de chemins. On pourrait également établir un zonage en fonction des besoins de fermeture de chemins, puis ultimement, proposer de fermer certains chemins. On souhaite solliciter la participation des délégués et d'identifier les personnes qui pourraient en faire partie de manière à couvrir le plus largement possible l'ensemble des territoires des TGIRT et toute la gamme des différents groupes d'utilisateurs et parties prenantes. Il n'est pas requis de disposer d'une expertise dans le domaine forestier pour faire partie du comité. On vise une composition de 10 à 12 participants tout au plus, de manière à optimiser les échanges et la réalisation du mandat. Les personnes intéressées sont invitées à en faire part à l'animateur d'ici la fin de l'été. On souhaite entamer les travaux à l'automne. Il est à prévoir que le comité technique fera des retours fréquents auprès des TGIRT, car s'il y a des actions à adopter, cela reviendra aux TGIRT.

## **7. Rapport de suivi des commentaires de la consultation publique PAFI-O du 28 janvier au 22 février 2019**

Ce point est abordé avant le point 6. L'invitée du MFFP mentionne qu'une consultation publique a eu lieu en janvier dernier et qu'un rapport a été produit. Concernant le territoire de l'UA 085-51, deux commentaires ont été reçus. L'un émit par l'UQAT visant à s'assurer que les dispositifs de recherche. Un autre commentaire a été émis par un citoyen et comporte trois demandes. Le MFFP communiquera directement avec le citoyen pour convenir de certaines mesures. En lien avec une demande du citoyen et l'enjeu de santé publique, un délégué demande de porter une attention particulière aux interventions de récolte en bordure des lacs et des cours d'eau. Or, pour le moment, nous manquons encore de connaissances quant aux causes de contamination du lac Turgeon. Les prochaines études devront avoir pour objectif de cibler les causes, mais pour le moment, le MFFP ne s'engagera pas à appliquer des modalités plus contraignantes que ce qui est déjà prévu au RADF.

## **8. Grille de gestion des écarts**

L'observatrice du MFFP mentionne qu'une demande a été soumise au MFFP par un BGA de Chibougamau visant à ajouter un élément dans la grille de gestion des écarts. Elle cite la demande, à savoir que le processus de fermeture des chemins sur l'ensemble des cours d'eau permanents pour lesquels il n'y a aucune problématique d'harmonisation peut faire partie de la grille de gestion des écarts, de manière à faciliter la procédure de fermeture de chemins qui doit passer par la procédure des consultations publiques. Cela aurait pour effet de soustraire la fermeture de tels chemins aux consultations de la TGIRT et aux consultations publiques. Les membres discutent du caractère plus précis et opérationnel d'une telle demande. L'animateur aborde les avantages et inconvénients liés à une telle mesure. Pour l'observatrice du MFFP, bien que la TGIRT puisse être à l'aise avec une telle demande, il y aurait des discussions à prévoir au sein du MFFP avant de donner suite à cette demande.

Un délégué suggère de soumettre des demandes de ce genre au comité technique, comme c'est en lien avec la fermeture de chemins. Un autre délégué estime qu'une telle demande devrait être réfléchié dans un contexte plus large et non simplement passé dans une grille de gestion des écarts. Il voit néanmoins d'un bon œil l'idée de réduire les contraintes et les délais liés à l'utilisation de structures amovibles. Un autre délégué abonde dans le même sens.

## 9. Divers

### a) **Affichage à la hauteur du kilomètre 60 sur le chemin de la Selbaie concernant un pont parti avec la crue des eaux**

Un délégué souhaiterait aborder la situation au kilomètre 63 sur le chemin de la Selbaie où un ponceau a été emporté avec la crue des eaux. Il demande s'il serait pertinent de prévoir un affichage pour informer les utilisateurs. L'observatrice du MFFP mentionne que la SDBJ envisage effectivement de procéder à un affichage. Un ponceau d'une capacité de 1500 plutôt que la capacité de 1 200 de l'ancien ponceau. Également, la société Rexforêt sera mise à contribution pour s'occuper du castor, comme la rupture d'un barrage de castor serait en cause. L'installation du nouveau ponceau pourrait bénéficier d'un programme destiné au secteur minier.

### b) **Audits de surveillance FSC**

Un délégué informe les membres que les audits de surveillance ont débuté le 10 juin.

## 10. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 12 h. La prochaine rencontre aura lieu le 29 août 2019 à Beaucanton.

*Sur proposition de M. Félix Guay, dûment appuyé par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu de lever la rencontre.*

## ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
BMMB :	Bureau de la mise en marché des bois
COMEV :	Comité d'évaluation chargé d'examiner les renseignements préliminaires fournis par l'initiateur d'un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55 <sup>e</sup> parallèle
CRSSS :	Centre régional de Santé et des Services sociaux
CRV :	Coupe à rétention variable
FHVC :	Forêt à haute valeur de conservation
GNC :	Gouvernement de la Nation Crie
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MDDEFP :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs
PADF :	Programme d'aménagement du territoire forestier
PAFI-T :	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O :	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
PFNL :	Produit forestier non ligneux
PRAN :	Programmation annuelle
PRAU :	Permis de récolte aux fins d'approvisionnement d'une usine
RADF :	Règlements sur l'aménagement durable des forêts
SÉPAQ :	Société des établissements de plein air du Québec
SOPFEU :	Société de protection des forêts contre le feu
TGIRT :	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
UQAT :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
VHR :	Véhicules hors route
VNR :	Volumes non récoltés
VO :	Valeur, objectif
VOIC :	Valeur, objectif, indicateur, cible
VTT :	Véhicule tout terrain